que la douleur, agissant comme cause de congestion, a produits dans l'état du névrilemme, si ce n'est dans l'état de la substance nerveuse elle-même ; elle est une preuve de ce passage d'un trouble fonctionnel à une lésion organique. Ainsi la gastralgie rencontrant un vice cancéreux héréditaire, provoque-t-elle l'explosion de celui-ci qui, en dehors de cette condition, fût peut-être resté pour toujours à l'état virtuel. Une anatomie pathologique plus fine et plus déliée que celle qui étudie aujourd'hui les lésions cadavériques, est destinée sans doute à voir disparaître le groupe des maladies dites essentielles sans altérations anatomiques. Cette notion d'un dynamisme troublé avec une intégrité organique et d'un organisme altéré avec un dynamisme normal, me paraît subversive de toute philosophie médicale.

De même aussi, je considère l'action médicamenteuse comme n'agissant sur les forces ou propriétés vivantes qu'en modifiant les organes qui les manifestent; et je n'entends pas cette modification dans le sens d'un changement primitif dans la texture ou dans la chimie de l'organe d'où dériverait une perturbation fonctionnelle, mais bien d'un changement primitif dans la névrosité de l'organe, changement direct si le médicament entre en conflit avec l'élément nerveux de l'organe, ou indirect quand l'impression médicamenteuse arrive indirectement à celui-ci par une modification préalable des centres nerveux ou d'un organe plus ou moins éloigné en rapport de solidarité sympathique avec lui.

Les modifications statiques d'un organe par un médicament sont donc toujours consécutives à l'impression que

sa vie en a reçue ; si on admettait le contraire, on commettrait le même paralogisme que si l'on admettait que les larmes sont la cause de la douleur morale. La doctrine organicienne de l'action médicamenteuse place dans la matérialité de l'organe impressionné par un médicament la cause des changements fonctionnels qu'il éprouve sous son influence ; la doctrine vitaliste voit au contraire dans ces changements matériels de texture, d'élasticité, de composition chimique, etc. l'effet des modifications qui accusent l'impression d'un médicament. C'est une conséquence logique, dans la première doctrine, de la subordination des propriétés à la substance, de l'activité à l'instrument.

V

C'est sous la lumière de ce vitalisme (ce néo-vitalisme si l'on veut) qui ne répugne à aucun progrès et qu'aucun progrès n'embarrasse, que je me propose d'étudier les lois de l'action médicamenteuse. Vivant aujourd'hui dans un commerce familier avec ces idées, mais n'ayant pas puisé mes opinions doctrinales dans ce milieu où j'ai été transporté à un âge où l'on a ses doctrines si l'on doit en avoir jamais, je suis peut-être placé dans une position exceptionnellement favorable pour juger ce procès que se font la tradition et le progrès, le vitalisme et l'organicisme et pour faire disparaître les malentendus. Je devais en tout cas, dans un livre qui ne peut se désintéresser d'une philosophie, bonne ou mauvaise, donner ces explications. Cela importe fort quand il s'agit de prin-

cipes qui doivent régler les rapports intellectuels qu'entretiendront ensemble les lecteurs et l'auteur d'un livre. Il ne faut ni surprises ni confusion, et la netteté est ici plus qu'une qualité, elle devient un devoir.

Ces prémisses philosophiques, indispensables pour éviter tout malentendu, étant ainsi posées, je puis aborder l'histoire générale des médicaments sans revenir à chaque instant sur des points de doctrine qui m'écarteraient du terrain, très-concret et très-pratique, sur lequel je veux maintenir cette étude.

LE MÉDICAMENT

On généralisait trop jadis; nous ne le faisons pas assez aujourd'hui. C'est prudence louable peut-être, mais c'est aussi abdication, dans l'intérêt de notre repos, d'une des tendances les plus impérieuses et, en même temps, les plus fécondes de notre esprit. S'il est indispensable de savoir ce qu'est *un* médicament en particulier, il ne l'est pas moins de savoir ce qu'est *le* médicament en général, c'est-à-dire de relier les diverses individualités thérapeutiques entre elles par les caractères et les lois qui leur sont communs. C'est ce que je me propose d'essayer dans ce livre. Peut-être ne semblera-t-il pas un hors-d'œuvre, aujourd'hui que cette partie de la science marche d'un pas rapide dans des voies nouvelles et qu'une masse considérable de faits cliniques et physiologiques sont venus s'accumuler autour de l'histoire générale des médicaments. Il y a certainement à tenter, en fait de médicaments, un essai de systématisation générale qui, pour imparfait qu'il soit, ne sera pas, je l'espère, complétement inutile.

Voilà le plan que je suivrai dans cet ouvrage. Après avoir établi la nécessité du médicament contre certaines tendan-